personnes qu'il y avait à bord sont Edward O'Meara, pilote, Deschênes et Gauvin, de St. Roch, Benjamin Levesque, J. B. Basque et un nommé Bouchard, de Ste. Anné; un individu de Kamouraska, qu'on croit se nommer Martin, et un Irlandais, fermier de Mad. Donnelly—Gazette de Québec.

Nous apprenons qu'un radeau venant de la rivière au Saumon, et appartenant à M. Velles, s'est brisé près de la Pointe M'Gee, sur le lac St. François, durant la tempête de Jeudi dernier, et nous regrettons d'avoir à ajouter que de 15 person-

nes qu'il y avait dessus, 11 se sont noyées.-Herald.

Diner à l'hon. D. B. VIGER.—Hier (Jeudi) au soir, une assemblée très respectable de Messieurs, au nombre de cent soixante, s'est assise à un magnifique banquet, à l'hôtel du Masonic Hall, donné à l'hon. D. B. VIGER, à l'occasion de sa mission en Angleterre, comme agent de la province du Bas-Canada. Louis Boundges, écuyer, doyen de la chambre d'assemblée, a rempli l'office de président. A sa droite était assis l'honorable couvive, et à sa gauche, l'hon. L. J. Parineau, orateur de la chambre d'assemblée. Les vice-présidens étaient F. X. Malhiot, écr. de Verchères, et J. D. Dewitt,

écr. de Montréal, membres du parlement provincial.

Nous n'avons jamais eu en aucun temps, plus lieu qu'en la présente occasion, de nous féliciter nous-même et le public, de la manifestation des véritables principes de la liberté et d'un vrai attachement à la constitution britannique. Il n'est pas présentement en notre pouvoir de rendre justice par la publication aux excellents discours qui ont été prononcés. Parmi les messieurs qui se sont adressés à la compagnie, dans le cours de la soirée, sont M. Boundages, le président, l'hon. D. B. Viger, l'hon. L. J. Papineau, (qui a énoncé des idées solides et lumineuses sur le sujet de l'éducation), le Dr. W. Nelson et M. Dewitt.— Vindicator.

La santé de l'hon. D. B. VIGER a été accompagnée de ce,

sentiment:

"Puisse la reconnaissance de tous ses compatriotes lui être librement témoignée, pour les services qu'il a si habilement rendus, et qu'il va rendre encore à son pays. Puisse son voyage être prospère, et puissent ses présents engagemens, dans la cause de la justice et du Canada, être couronnés de succès."

La chanson suivante, composée pour l'occasion, a été chantée

par M. Duvernay: Air de la Colonne.

Entin le jour de la justice,
Par nos vœux longtemps appelé,
Semble de sa clarté propice
Ranimer le peuple accablé. (bis.)